



CDEN du 14 décembre 2023

Madame la Directrice académique, Mesdames, Messieurs du Conseil Départemental, mesdames et messieurs les élus, mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Il y a quelques jours, la laïcité a été fêtée dans de nombreux établissements scolaires. Nous remercions vivement les équipes pédagogiques et administratives d'avoir organisé ces temps qui permettent de rappeler les grands principes de notre école républicaine, et d'y avoir souvent associé les représentants des parents d'élèves. Nous soutenons pleinement toutes les actions entreprises pour forger la liberté de conscience des citoyens de demain.

Nous affirmons une nouvelle fois que cette valeur fondamentale, trop souvent malmenée, est primordiale au bon fonctionnement de notre école publique, de notre société. La laïcité s'apprend à l'école, elle est source de tolérance, d'enrichissement mutuelle et permet à chaque enfant de devenir citoyen et conscient de ses droits.

Nous souhaitons également exprimer toute notre solidarité envers les enseignants du collège d'Issou et du lycée Jean Monnet de Libourne. La FCPE continuera à œuvrer contre toute forme d'obscurantisme et de haine, et poursuivra ses actions de sensibilisation auprès des familles des établissements où elle est représentée.

D'autre part, le dernier rapport PISA indique que l'école française ne corrige rien des inégalités sociales, voire qu'elle les accentue. Les élèves les plus défavorisés sont encore un peu plus fragilisés par le système. Le climat scolaire et disciplinaire se dégrade encore et compromet les apprentissages. Un phénomène qui est aggravé par le nombre d'élèves par classe et le non-remplacement de professeurs. En effet, alors qu'en 2018, 17% des directions d'établissement considéraient que l'enseignement était entravé par le manque d'enseignants, ce pourcentage est passé à 67% en 2022 !

Comment prendre en charge correctement les difficultés des élèves dans ces conditions ?

Chaque année les refus scolaires anxieux des élèves augmentent de façon considérable. Et plutôt que de multiplier les aidants (infirmières scolaires, Psy EN, médecins scolaires) et de former les enseignants, on propose d'accroître les sources de stress.

L'école est transformée en une machine à sélectionner les élèves. Ainsi, les pressions sur les élèves se multiplient : contrôle continu et Parcoursup au lycée, groupes de niveau dès l'élémentaire. Les jeunes passent de l'inconfort au malaise, puis à la souffrance. Dès l'élémentaire pour certains !

Comment, dans ces conditions, permettre aux élèves de prendre du plaisir à apprendre et aux enseignants de transmettre leur savoir dans la passion et la sérénité ?

Outre ces sujets d'inquiétude de fond, nous souhaitons aujourd'hui alerter l'assemblée au sujet de la représentation des parents d'élèves au sein des établissements et des risques liés aux récentes annonces du Ministre de l'Éducation Nationale.

Les parents d'élèves ont de plus en plus de difficultés à être représentés au sein des EPLE !

Notre présence souhaitable, souhaitée et écoutée au niveau de la DSDEN et du Rectorat permet une circulation de l'information, une anticipation et un déblocage des situations de conflit. Nous faisons notre possible pour donner de notre temps afin d'assister à toutes les réunions et à toutes les commissions auxquelles nous sommes invités, et ce partenariat nous tient particulièrement à cœur. Nous soulignons d'ailleurs la qualité de l'écoute qui est faite à la parole des parents au sein des instances départementales et académiques.

Cependant de plus en plus de conseils locaux d'EPLE nous indiquent des horaires choisis par les chefs d'établissement pendant les heures traditionnels de bureau, pour les conseils de classe, les CA, les conseils de discipline... Parfois en matinée, sur la pause méridienne ou à 16h...

Les élèves ne doivent pas rentrer tard chez eux, effectivement. Nous comprenons que dans le cadre d'un CVC ou d'un CVL qui rassemblent tous les délégués d'un établissement, les horaires doivent être adaptés ; et nous faisons notre possible pour nous montrer flexibles quand il le faut. Et bien sûr, les représentants des parents sont tout à fait conscients des contraintes pesant sur chaque établissement, surtout lorsqu'il y a de très nombreux conseils de classe à organiser en 2 ou 3 semaines selon la taille des EPLE.

Cependant, nous demandons également que les professeurs puissent siéger en dehors de leurs heures de cours et que la représentativité des parents d'élèves soit assurée dans les instances dans le respect de la coéducation et dans le cadre légal de l'article D111-12 du décret relatif aux parents d'élèves modifiant le Code de l'Éducation.

Comment jouer notre rôle de médiateur lorsque nous sommes absents des instances locales ?!

Concernant à présent les annonces très récentes de Monsieur Gabriel Attal, Ministre de l'Éducation, nous avons deux grands points d'inquiétude.

D'abord, la question du redoublement nous interpelle.

Depuis des années, les Ministres successifs ont donné comme instruction de geler les redoublements. Les arguments avancés sont légion : les élèves redoublants ne doivent pas être coupés de leur environnement social, si fragile à l'adolescence, cela renforce chez eux l'impression d'échec scolaire, le niveau atteint en fin de redoublement ne correspond pas plus aux attendus que celui de l'année précédente...

Comment se fait-il que cette pratique décriée soit de nouveau en odeur de sainteté ?

Nous avons toujours milité et nous militons encore pour une meilleure identification des faiblesses des élèves en amont et pour une aide à les surmonter plutôt que de punir l'élève qui n'aurait pas atteint les compétences nécessaires en fin d'année par un maintien qui a toutes les chances d'échouer. Pour cela l'unique solution est la mise en place de moyens pédagogiques et humains supplémentaires réfléchis et personnalisés.

Nous craignons aussi que cela creuse un fossé entre les familles et les équipes éducatives : les conseils de classe ne sont pas des tribunaux dans lesquels on punit ! Faudra-t-il voter pour faire redoubler les élèves ?

Nous redoutons également que cela creuse encore les inégalités socio-spatiales. Qui redoublera ? Les élèves dont les familles sont allophones, ou bien qui sont confrontées à des difficultés qui les empêchent de suivre la scolarité de leurs enfants...

Cette pratique se doit d'être à la marge et doit être encadrée. Les équipes pédagogiques ne doivent pas devenir des juges, assenant aux familles des décisions qu'elles ne pourront contester.

Renforcer les moyens alloués aux enseignants, alléger les classes et mettre en place un suivi sur le temps long des élèves les plus en difficulté seraient les bonnes alternatives !

Ensuite, la création de groupes de niveaux - les « bons », les « moyens », les « mauvais » - nous inquiète.

Certes, il est louable de vouloir aménager les enseignements pour les élèves en difficulté mais nous savons que créer des « groupes de niveaux » revient à créer des groupes de niveaux sociaux ! L'école publique est une école pour tous, pas seulement pour les meilleurs ! Elle doit rester un lieu de mixité, elle doit permettre de prendre l'ascenseur social. L'école de la République se doit d'être émancipatrice et source de réussite, pour tous ses élèves.

Comment seront ajustés les groupes de niveaux ? Sur quels critères ? En ciblant des compétences ? Des moyennes ? Et combien de fois dans l'année ? Deux fois, trois fois par an ? A chaque période ? Seront-ils seulement ajustés ? Comment s'organiseront et se réorganiseront les classes ? Si un élève passe de rouge à jaune en un mois, les établissements auront-ils la souplesse nécessaire pour adapter leur organisation ?

Que dire des élèves en plein processus d'inclusion, en situation de handicap ou concernés par un dispositif particulier ? Seront-ils systématiquement cantonnés dans les groupes les plus faibles ? Aucune mention de ces cas particuliers dans les annonces du Ministre... Quel retour en arrière !

Nous demandons à ce que la mixité et l'hétérogénéité soient mieux prises en compte au sein des classes dont justement les différences de résultats des élèves peuvent devenir des forces, grâce à une meilleure différenciation des apprentissages. C'est l'hétérogénéité du groupe qui permet à chacun de progresser.

En définitive, nous refusons que soient mis à part et stigmatisés les élèves jugés les plus « faibles ». Il faut donner aux enseignants les moyens de transformer en un formidable atout ce qui est perçu comme un handicap. Pour cela, une formation initiale et continue de qualité, des classes moins chargées, des programmes plus adaptés sont nécessaires ! Les groupes de niveau ne peuvent exister que dans la prise en charge des difficultés des élèves, en soutien et en-dehors des heures de cours traditionnels.

Quel est le but du ministère ? Préparer une école de castes avec en haut de la pyramide l'enseignement privé, suivi du public avec les bons puis les moyens et enfin les intouchables qui seront dirigés sans espoir d'émancipation vers les lycées professionnels afin de répondre uniquement aux besoins industriels du bassin géographique d'emploi ?

Attachés à la réussite de tous les jeunes, nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins, qui permettent aux établissements scolaires de jouer pleinement leur rôle.

Nous vous remercions pour votre attention.